



REFERENCEMENT OUVERT

PLATEFORME DES SOLUTIONS TEAM FRANCE EXPORT

Toutes les structures qui remplissent les critères exposés dans le présent document pourront être référencées, sans limitation de nombre, après avoir envoyé à Business France leur dossier de demande de référencement et les documents requis dans ce cadre

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	3
2. OBJET DU REFERENCEMENT OUVERT	3
3. SOUMISSION DES CANDIDATURES	4
4. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES.....	6
ANNEXES	8

1. PREAMBULE

Business France, est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires et gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

Créé le 1er janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 64 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

En Février 2018, le 1er ministre a annoncé le projet visant la réforme du dispositif de soutien à l'exportation. Dans ce contexte, Business France s'est vu confier par le Gouvernement la mise en œuvre de la refonte du service public de soutien aux exportateurs.

L'objectif de cette réforme est l'augmentation du nombre d'exportateurs et du volume des exportations. Pour cela, un « guichet unique » de l'export est créé en région, la Team France Export, avec des équipes communes Business France et Chambres de Commerce et d'Industrie en France, et son pendant digital, la Plateforme des solutions www.teamfrance-export.fr (ci-après désignée la « **Plateforme des Solutions** »).

La Plateforme des solutions vise à :

- Fournir des outils aux entreprises quel que soit leur profil (parcours différenciés) pour les aider à structurer et accélérer leur développement international ;
- Constituer de manière organisée un véritable centre de ressources et de conseils
- Structurer l'alliance des opérateurs publics (CCI/ Business France en particulier)
- Impliquer tous les autres acteurs publics régionaux ou nationaux (Bpifrance, Direccte, Douanes, CCEF...) et les acteurs privés

Ce site internet regroupe toutes les grandes thématiques de l'export dont l'e-export, ou comment vendre à l'international via internet. Il sera décliné en 14 versions, chacune aux couleurs de la Team France Export et d'une région (12 régions métropolitaine, Corse et Outre-Mer).

2. OBJET DU REFERENCEMENT OUVERT

Dans la rubrique e-export du site, Business France souhaiterait encourager les entreprises françaises visitant la Plateforme des solutions, principalement les PME et ETI, à créer leur boutique en ligne à l'international en les mettant en relation avec des places de marché vendant en France et en Europe.

Dans ce cadre, Business France a souhaité initier le présent référencement en vue de donner accès aux entreprises françaises (ci-après « les Entreprises ») aux places de marché répondant néanmoins à un certain nombre de critères, mentionnés au paragraphe 4.b, et désirant être présentes sur la future plateforme des solutions, www.teamfrance.export.fr, et dans toutes ses déclinaisons régionales

Les candidats doivent proposer obligatoirement une plateforme technique (place de marché), permettant une mise en relation entre acheteurs et vendeurs en ligne à l'international.

Les places de marché répondant aux critères fixés dans ce cadre et intéressées par la démarche de référencement peuvent demander à être inscrites sur la liste, à tout moment, pendant la période de validité de la liste, sauf pendant les trois derniers mois de celle-ci.

Les candidatures à inscrire sur la liste doivent être soumises conformément aux instructions énoncées dans le présent document.

Les candidats qui remplissent tous les critères et les exigences énoncées dans le présent document seront inclus sur la liste.

a. Intérêt pour Business France

Ce référencement ouvert s'inscrit dans la mission de service public de Business France, en ce qu'il permet de proposer aux entreprises françaises :

- la prise en compte de leurs besoins grâce à une présélection faite par Business France
- des solutions opérationnelles pour leur permettre de passer à l'action rapidement
- une mise en relation simplifiée avec une place de marché d'envergure internationale

b. Intérêt pour le candidat

Les candidats intéressés peuvent espérer :

- avoir une visibilité auprès des TPE/PME françaises
- un flux de nouvelles demandes de souscription de vendeurs à leur place de marché
- une identification et une reconnaissance auprès d'un public de professionnels

A noter, l'inscription sur la liste ne constitue pas un engagement juridique ou de quelque autre nature, de la part de Business France d'attribuer un contrat, ni, à garantir un volume d'affaires ou un certain degré de visibilité.

c. Domaines couverts par le référencement

Le présent référencement concerne les places de marché proposant des produits en ligne en France et en Europe.

Il est précisé que la langue de travail sera le français.

d. Destinataires finaux des prestations et responsabilité.

Les entreprises françaises sont les seules destinataires des services proposés par les prestataires référencés.

Business France n'interviendra donc pas dans la relation entre les entreprises françaises et les prestataires, ne favorisera pas un Prestataire plutôt qu'un autre en vue de le promouvoir auprès d'une entreprise, sauf à ce qu'un seul Prestataire ne puisse objectivement être identifié.

En ce sens, l'Entreprise reste en tout état de cause seule décisionnaire du recours qu'elle décide d'avoir concernant un prestataire tiers, y compris figurant parmi ceux référencés auprès de Business France.

La responsabilité de Business France ne saurait être recherchée dans ce cadre, d'une quelconque manière, tant sur la sélection définitive du Prestataire que sur la nature et les résultats des travaux effectués par celui-ci.

Cette disposition sera rappelée dans le cadre des échanges entre Business France et l'Entreprise.

3. SOUMISSION DES CANDIDATURES

a. Durée du référencement

Ce référencement a une validité de trois ans à compter de la date de publication sur le site de Business France, soit le **26 avril 2019**. Il sera également publié sur la Plateforme des Solutions une fois en ligne.

Toute structure intéressée pourra déposer sa candidature à tout moment durant la période de validité de la liste, **à l'exception des trois derniers mois de celle-ci**.

Date limite pour la soumission de la candidature : 26 janvier 2022

Le pouvoir adjudicateur procédera régulièrement à l'évaluation des nouvelles candidatures reçues tous les six mois.

Business France peut déréférencer un Prestataire à tout moment, lorsqu'il constate le non-respect d'une des exigences fixées dans le cadre de la présente procédure, annexes incluses, et/ou la survenance d'un cas d'exclusion, tels que visés à l'article 4 ci-après. Business France peut également, pour un motif d'intérêt général, mettre fin au référencement. Dans tous les cas, il en informe le Prestataire par écrit en y explicitant le motif.

Le Prestataire est libre de demander son déréferencement, à tout moment, et quel qu'en soit le motif, moyennant le respect d'un préavis de 2 (deux) mois à compter de la notification de sa demande par courriel.

b. Transmission des candidatures

La transmission des candidatures se fait au choix des soumissionnaires :

- soit par email aux adresses suivantes :

britt.neltner@businessfrance.fr
claire.poimboeuf@businessfrance.fr

- soit par la poste (courrier recommandé, cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Business France
A l'attention de Britt Neltner
Direction Partenariats et Plateforme des solutions
77, boulevard Saint-Jacques
75014 Paris

Veillez noter que les candidats sont tenus d'informer immédiatement le contact de tout changement de leurs données administratives, techniques ou financières qui entraînerait une modification de leur candidature initiale.

c. Documents obligatoires à joindre à la candidature

Dans l'ordre cité :

Les candidats auront à produire un dossier original complet, accompagné d'une copie, dont chacune des pages sera dûment remplie et paraphée, et comprendra, dans l'ordre les documents suivants :

- le **formulaire de candidature** dûment rempli, daté et signé (annexe 1 de ce document)
- tous **les documents relatifs aux critères d'exclusion**,
- tous **les documents relatifs aux critères de sélection**

Les candidats sont également invités à fournir une présentation de leurs activités.

Les candidatures sont introduites en français.

La soumission d'une candidature vaut acceptation des conditions stipulées dans les documents du présent Référencement.

Les dépenses encourues dans le cadre de la préparation et de la présentation des candidatures sont imputables aux soumissionnaires et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.

Les candidats seront informés par tout moyen écrit de la décision prise concernant la candidature.

Le candidat, s'engage à respecter scrupuleusement la législation en vigueur en matière sociale, fiscale ainsi qu'en matière d'environnement dans le domaine dans lequel il se porte le candidat.

4. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

a. Critères d'exclusion

1. Sont exclus de la participation et/ou maintien au/dans le cadre du présent référencement les candidats :
 - i. qui sont en état ou qui font l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
 - ii. qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle ;
 - iii. qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen qui peut être justifié ;
 - iv. qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou leurs obligations relatives au paiement de leurs impôts selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou en France ;
 - v. qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de la France.
 - vi. qui se trouvent en situation de conflit d'intérêts ;
 - vii. qui se sont rendus coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par Business France pour leur participation au référencement ou n'ont pas fourni ces renseignements.
2. Les candidats doivent attester qu'ils ne se trouvent pas dans une des situations prévues au point 1. ci-dessus. Pour ce faire, ils signeront une déclaration sur l'honneur faisant partie de formulaire de candidature en annexe 1.

Pour les cas mentionnés aux i., ii. ou v., la production d'un extrait récent du casier judiciaire de la personne morale candidate.

Pour le cas mentionné au iv., un certificat récent délivré par l'autorité compétente de l'État concerné.

Pour les autres cas d'exclusion visés au iii. et vi., il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, à défaut, solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

b. Critères de sélection

Les candidats qui ne tombent pas sous le coup d'une exclusion visée au paragraphe a. ci-dessus et qui remplissent les critères de sélection fixés ci-après, pourront être référencés :

1. Exigence professionnelle minimale qui sera évaluée sur la base des critères obligatoires et cumulatifs suivants :
 - mettre à disposition une place de marché en ligne permettant aux vendeurs de proposer à la vente des biens de consommation, qu'ils soient courants ou durables
 - permettre aux vendeurs utilisant la place de marché de proposer des offres à minima en France et sur toute ou partie du territoire Européen
 - avoir un trafic d'au moins 6 millions de visiteurs uniques par mois

- être bien référencé dans les moteurs de recherche avec une présence sur les premiers résultats de recherche de Google notamment
- proposer un service support aux vendeurs en français
- proposer aux acheteurs des moyens de paiements sécurisés et adaptés aux territoires visés par les places de marché
- Mettre en relation avec des transporteurs nationaux et internationaux

Critère optionnel :

- Service de stockage, livraison et retour produit géré directement par la place de marché

2. Preuve du statut

Les candidats doivent être des personnes morales. Ce statut peut être attesté par l'inscription au registre du commerce ou de la profession, une déclaration sous serment ou certificat, appartenance à une organisation spécifique, une autorisation expresse, inscription au registre TVA, etc.

3. Conditions préférentielles pour les utilisateurs de la Plateforme des solutions

Les places de marché proposeront des avantages tarifaires aux utilisateurs du site (gratuité d'abonnement, % de commission réduit...) ainsi qu'un accompagnement privilégié des Entreprises lors de la création de leur boutique en ligne.

4. Signature de la Charte Qualité en Annexe 2

Les candidats s'engagent à travers cette Charte à un niveau de qualité de service.

5. Signature des Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme en Annexe 3

6. Prise de connaissance de la charte des données personnelles en Annexe 4

Les Candidats s'engagent, à travers ces Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme des Solutions, au respect des engagements généraux et à ceux spécifiques des Fournisseurs de solutions qu'elles contiennent.

7. Signature de la Charte e-commerce disponible ici : <https://www.fevad.com/wp-content/uploads/2019/04/Charte-des-acteurs-du-e-commerce-sign%C3%A9e.pdf>

Formulaire de candidature
REF. PLACES DE MARCHE. 2019

Domaine: e-commerce à l'international

Veillez imprimer, compléter et signer ce formulaire et le joindre ensemble avec les documents relatifs aux critères d'exclusion (point 4.a) et de sélection (point 4.b) du présent document

Formulaire de candidature

Informations administratives

Si Personne morale

Nom complet:

Nom abrégé (*le cas échéant*):

Forme juridique:

Adresse officielle

Numéro et Nom de rue:

Code postal: Localité:

Pays:

Représentant légal (*personne autorisée à signer le contrat*)

Nom:

Prénom:

Titre/Fonction:

Personne de contact

Nom:

Prénom:

Titre/Fonction:

Registre du commerce

Numéro:

Lieu d'enregistrement:

Date d'enregistrement:

Téléphone/Fax/E-mail

Numéro de téléphone professionnel:

Numéro de téléphone portable:

Numéro de fax professionnel:

E-mail:

Adresse internet:

Par la présente, je soussigné/e (*nom et prénom du représentant légal ou de la personne physique*) **déclare, sur l'honneur, que les indications portées sur le présent formulaire ainsi que sur le reste des documents constituant la candidature sont véridiques et complètes. J'accepte que toute fausse déclaration pourrait entraîner la nullité de ma candidature ou l'exclusion de mon référencement à posteriori.**

Date:

Signature:

Formulaire de candidature

Déclaration sur honneur concernant les critères d'exclusion et l'absence des conflits d'intérêts

Je soussigné(e) M./Mme....., en ma qualité de représentant et/ou mandataire du candidat déclare sur mon honneur par la présente :

- (a) que le candidat n'est pas en état ni ne fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, est n'est dans aucune situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- (b) que le candidat n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;
- (c) que le candidat n'a pas commis, en matière professionnelle, de faute grave constatée par tout moyen que le pouvoir adjudicateur peut justifier ;
- (d) que le candidat a rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon les dispositions légales du pays où il/elle est établi(e) ou en France ou encore celles du pays où le contrat avec le bénéficiaire final doit s'exécuter ;
- (e) que le candidat n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers de la France ;

Par la présente, je m'engage à fournir tous les documents spécifiquement demandés.

Le soussigné est conscient du fait que le référencement peut être perdu si le candidat se trouve, pendant la période du référencement, dans l'un des cas d'exclusion visé ci-dessus, ou s'il s'est rendu coupable de fausses déclarations dans le cadre de la présente procédure.

En outre, je soussigné(e) déclare sur l'honneur que :

- le candidat/soumissionnaire fera connaître au pouvoir adjudicateur, sans délai, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;
- le candidat/soumissionnaire n'a pas consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepté, et s'engage à ne pas consentir, rechercher, chercher à obtenir ou accepter, un quelconque avantage, financier ou en nature, en faveur ou de la part de quelque personne que ce soit, constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée à l'attribution ou à l'exécution du contrat ;
- les renseignements fournis à Business France dans le cadre du présent référencement sont exacts, sincères et complets.

Date:

Signature:

Annexe 2 – Charte qualité

Les engagements des structures référencées par Business France

En tant que Prestataire référencé par Business France, je m'engage à :

I – Fournir au public et aux Entreprises une information claire, sincère et complète

1. en opérant en toute transparence et toute légalité
2. en fournissant une information détaillée sur le(s) service(s) proposé(s), sans clause illisible et sans formulation trompeuse ou ambiguë
3. en informant l'Entreprise sur le tarif de la prestation et les possibilités de réduction de coûts (ex : prestations multiples ou combinées) ; de même qu'en établissant un devis gratuit sauf à ce que celui-ci impose un déplacement justifié ;
4. en établissant un Bon de commande entre l'Entreprise et ma structure qui formalise l'accord des deux parties dont un double est donné à l'Entreprise

II – Garantir des services de qualité dans le respect de l'Entreprise

1. en disposant d'un personnel courtois, compétent et qualifié capable de proposer à l'Entreprise une prestation réellement adaptée à ses besoins (aide à l'expression de besoin si nécessaire) ;
2. en garantissant le respect et la confidentialité de la vie privée de l'Entreprise ;
3. en assurant le suivi et la prise en charge de toute demande avec un délai de réponse de 48h (jours ouvrés) avec toute personne s'étant adressée à ma structure ;
4. en indiquant à l'Entreprise la personne de ma structure qui interviendra dans la réalisation de la prestation demandée ;
5. en assurant la continuité de la prestation (achèvement dans les délais impartis de toute prestation commencée et remplacement personnel absent) ;
6. en prenant en compte toute réclamation formulée par l'Entreprise et en élaborant une procédure de traitement de ces réclamations : personne référente, délais de traitement ...
7. en vérifiant que la prestation fournie corresponde aux attentes de l'Entreprise, notamment par la réalisation d'une enquête annuelle de satisfaction ;
8. en étant en conformité avec les normes reconnues par la profession et faire reconnaître la qualité développée par ma structure ;
9. en élaborant une procédure de recrutement fiable pour évaluer au mieux les capacités et compétences de son personnel ;
10. en offrant à son personnel à la fois un encadrement fiable et la possibilité de se former et de développer ses compétences.

Le Prestataire s'engage à fournir aux vendeurs une plateforme technique conforme aux engagements qui auront été contractuellement définis entre le Prestataire et les vendeurs.

Business France se réserve le droit de lui demander les détails de la politique qualité mise en œuvre à cet effet.

Fait le (date) à (Ville)

Cachet de la structure :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :